



Secrétariat

ST/IC/1997/63
25 septembre 1997

CIRCULAIRE*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux Services centraux d'appui

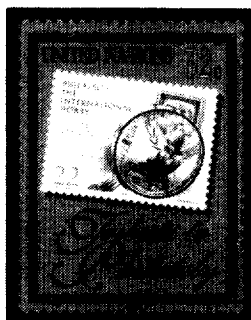
Destinataires : Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : PREMIER JOUR D'ÉMISSION : TIMBRES COMMÉMORATIFS ET CARTE COMMÉMORATIVE
"HOMMAGE À LA PHILATÉLIE"

Timbres commémoratifs

1. L'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) émettra le mardi 14 octobre 1997 une série de six timbres commémoratifs sur le thème "Hommage à la philatélie". Ces timbres, d'une valeur de 0,32 et 0,50 dollar des États-Unis, 0,70 et 1,10 franc suisse et 6,50 et 7 schillings seront émis en feuilles de 20.

(Sous réserve de fluctuations de change, 0,70 FS = 0,49 dollar; 1,10 FS = 0,76 dollar; 6,50 S = 0,54 dollar; 7 S = 0,58 dollar)



Valeur : 0,32 dollar É.-U.

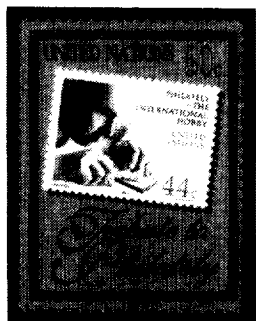
0,70 franc suisse

6,50 schillings

* Date d'expiration de la présente circulaire : 31 octobre 1997.

97-25392 (F) 300997 300997 021097

/...



Valeur : 0,50 dollar É.-U. 1,10 franc suisse 7 schillings

2. Les timbres sont dus à Robert Stein (ONU), qui a repris la série de 1986 "La philatélie - passe-temps international" créée par Ingalill Axelsson (Suède) et gravée par Czeslaw Slania (Suède).

Carte commémorative

3. La cinquante et unième carte commémorative sera également émise le 14 octobre 1997, sur le même thème. Due elle aussi à M. Stein, elle reproduit les six nouveaux timbres et une déclaration du Secrétaire général. Elle sera disponible pendant trois mois ou jusqu'à épuisement des stocks.

Renseignements pratiques

4. Pour la commodité des collectionneurs, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour avec préoblitération de New York, Genève ou Vienne, mais uniquement à cachet officiel premier jour de l'APNU.

5. Le mardi 14 octobre, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres, la carte commémorative et les enveloppes premier jour aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU situé au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du bâtiment du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

6. On pourra faire apposer des oblitérations premier jour aux comptoirs temporaires ci-après du Service postal des États-Unis :

a) Comptoir situé à proximité de la librairie de l'ONU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé devant le mur ouest, à l'extrémité nord du hall du bâtiment du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

7. On peut se renseigner sur les timbres de l'ONU en visitant le site Internet de l'Organisation, à l'adresse suivante : <http://www.un.org/Depts/UNPA>.
